



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE RECHERCHE
PAR VOIE STATUTAIRE, MUTATION, DETACHEMENT**

(possibilité de recrutement par contrat en application de l'article L.332-8 2°6 | L.332-14 du code général de la fonction publique)

Pour son Conservatoire Musique Théâtre Danse

Un(e) Enseignant(e) de chant et de direction de chœur

Poste à temps complet : 20 h 00

CADRE D'EMPLOI : Assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA Cat B)

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE : Directeur du Conservatoire

DEFINITION SUCCINCTE DU POSTE :

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) regroupe 42 communes et plus de 45 000 habitants. Dans le cadre de sa politique culturelle, l'Agglomération soutient les événements culturels locaux et elle est engagée dans un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC). Elle gère trois équipements culturels communautaires :

- Le Théâtre de Privas, scène conventionnée "Art en Territoire",
- L'Espace Culturel Louis Nodon,
- Le Conservatoire de musique, danse et théâtre.

Le conservatoire, est issu d'un transfert de compétence en 2024 qui a permis le regroupement de deux conservatoires existants. Aujourd'hui, le conservatoire accueille une équipe de 35 personnes (enseignants et administration), dispense des cours de musique, danse et théâtre, et est réparti sur quatre sites : Privas, La Voulte-sur-Rhône, Saint-Sauveur-de-Montagut et Vernoux-en-Vivarais, pour un total de 500 élèves.

Le conservatoire s'inscrit pleinement dans des dispositifs d'éducation artistique et culturelle, au travers des différents projets menés avec les établissements scolaires du territoire, notamment :

- Des interventions en milieu scolaire auprès de nombreuses écoles,
- Un dispositif Orchestre à l'école,
- Une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) au collège,
- Depuis la rentrée 2025, un bac S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)

Sous l'autorité du directeur du conservatoire, l'enseignant(e) de chant et de direction de chœur assure l'enseignement pour la classe de chant, l'encadrement artistique et pédagogique des ensembles vocaux, anime des ateliers de technique vocale et contribue au projet d'établissement. Il/elle participe à la réflexion pédagogique, au développement des projets artistiques et au rayonnement culturel du territoire.

MISSIONS DU POSTE :

Il / elle devra :

- Enseigner le chant en cours individuel (parcours diplômant et non diplômant et collectif (atelier de technique vocale)
- Assurer la direction artistique et pédagogique des ensembles vocaux du conservatoire (enfants, adolescents et/ou adultes) ;
- Préparer et encadrer les répétitions ainsi que les représentations publiques ;
- Concevoir et mettre en œuvre des projets pédagogiques en lien avec le projet d'établissement ;
- Participer activement aux réunions de concertation pédagogique, à la définition et à la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Contribuer au rayonnement culturel du conservatoire.

COMPÉTENCES REQUISES :

Savoirs :

- Titulaire d'un diplôme de niveau 6 (bac + 3) et justifiant d'une expérience dans l'activité recherchée ;
- Être un artiste actif afin d'apporter par votre expérience du spectacle vivant et vos réalisations artistiques personnelles, une plus-value importante aux élèves et aux étudiants ;
- Participation à la définition et à la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Avoir une expérience pédagogique auprès d'élèves de tous niveaux et dans des esthétiques variées

Savoir-faire :

- Apprécier et rechercher le travail en équipe ;
- Avoir le goût pour porter des projets (de leur conception à leur réalisation) en les inscrivant dans les objectifs d'action culturelle de l'établissement ;
- Trouver un intérêt dans la transversalité avec les autres disciplines de l'établissement.

Savoir-être :

- Posséder de réelles qualités relationnelles et savoir faire preuve d'initiative ;
- Être disponible et curieux de l'évolution de sa discipline.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :



Poste à pouvoir au 01/09/2026



Lieu de travail : Sites d'enseignements du conservatoire



Organisation du travail : sur la base de 20 h de face à face pédagogique, il s'agit de mener à bien les missions confiées en privilégiant le développement des qualités artistiques des élèves dont vous aurez la charge. La réalisation de cet objectif inclut, outre les cours hebdomadaires, un temps de suivi pédagogique (préparation des cours, projets pédagogiques, évaluation, emploi du temps ...) et un temps consacré à la vie de l'établissement (réunions, actions de médiation, relation avec d'autres partenaires ...).



Rémunération : Rémunération statutaire selon le grade de recrutement d'Assistant Territorial d'Enseignant Artistique ATEA (catégorie B de la Fonction Publique Territoriale) + régime indemnitaire de 3 200 € brut par an et proratisé au temps de travail.

Nos Avantages : Chèques déjeuners (en fonction du planning), adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS), participation employeur au contrat mutuel labellisé, garantie maintien de salaire (MNT), prise en charge transport collectif (75%), participation employeur aux déplacements en covoiturage et parc de véhicules mis à disposition pour les déplacements professionnels.



Entretiens de recrutement prévus : semaine 17 ou 18

**Vous êtes titulaire du concours ATEA, d'un DE dans la discipline ?
Alors n'hésitez plus et rejoignez l'équipe enseignante du Conservatoire !**



Pour postuler : Adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + diplômes + dernier arrêté de situation administrative + 2 derniers entretiens professionnels) avant **le 05 avril 2026** à l'attention de : Mr Le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, prioritairement par mail : rh.recrutement@privas-centre-ardeche.fr

⚠ Une authentification vous sera demandée ; pensez à vérifier vos spams.

ou par courrier : 1 rue Serre du Serret – BP 337 07003 PRIVAS cédex

Renseignements complémentaires : contacter le service des Ressources Humaines au 04.75.64.07.07